

## COMMUNICATION AUX FAMILLES

### Réouverture des Accueils de loisirs 3-11 ans à compter du 20 mai

Suite à la reprise progressive des écoles, les modalités de réservations des accueils de loisirs ont été adaptées mais demeurent indispensables à la bonne gestion de ce service (prévision d'effectifs enfants et d'encadrants).

#### MODALITES DE RESERVATION

A compter du 20 mai et jusqu'au 3 juillet 2020, les accueils de loisirs de la Communauté de communes du Pays fléchois du mercredi sont ouverts à la journée et non plus uniquement les après-midis<sup>1</sup> (puisqu'il n'y a plus d'école le mercredi matin jusqu'à la fin de l'année scolaire).

- Journée avec ou sans repas
- ½ journée avec ou sans repas

#### Horaires de fonctionnement :

De 7h30 à 18h30 (avec un accueil possible entre 7h30 et 9h30 et un départ possible à partir de 16h30).

#### Lieux d'accueil jusqu'au 3 juillet 2020 :

- Site de Bousse (salle des fêtes)
- Site de Oizé (salle multifonction)
- Sites de La Flèche :
  - ✓ *Ecole Léo Delibes élémentaire*
  - ✓ *Ecole André Fertré élémentaire*
- Site de Bazouges-Cré sur Loir (organisé par l'association Familles Rurales)<sup>1</sup> : salle polyvalente de Bazouges-sur-le-Loir

#### **Important :**

Les accueils de loisirs sont réservés uniquement :

- aux enfants scolarisés en école élémentaire et dont les 2 représentants du foyer exercent une activité professionnelle.
- aux enfants des parents exerçant une profession prioritaire (à partir de 3 ans).

Délai de réservation souhaité : 4 jours avant le(s) jour(s) de présence souhaité(s).

Il vous revient d'inscrire votre enfant :

- Pour le site de Bousse : auprès des mairies de Bousse, Villaines-sous-Malicorne, Arthezé, Lignon, Courcelles-la-Forêt (aux horaires d'ouverture).
- Pour le site de Oizé : Auprès de Mme BULTEL (directrice de l'accueil de loisirs)
  - ✓ Par téléphone : 02.43.87.16.23 ou 06.76.22.17.99
  - ✓ Par mail [alshoize@cc-paysflechois.fr](mailto:alshoize@cc-paysflechois.fr)
- Pour les sites La Flèche : auprès du secrétariat du service Enfance jeunesse et loisirs (mairie de la Flèche)
  - ✓ Par téléphone : 02.43.48.53.71
  - ✓ Par mail : [alshlafleche@cc-paysflechois.fr](mailto:alshlafleche@cc-paysflechois.fr)
- Pour le site de Bazouges Cré sur Loir<sup>1</sup>, se renseigner directement auprès de l'association Familles Rurales
  - ✓ Par téléphone : 06.18.14.86.07
  - ✓ Par mail : [lairmjeanne@sfr.fr](mailto:lairmjeanne@sfr.fr)

### MODALITES DE FACTURATION

**Jusqu'au 3 juillet 2020, les accueils de loisirs du mercredi** sont ouverts à la journée et non plus uniquement les après-midis. Cependant, **aucun surcoût ne vous sera appliqué pour cette nouvelle amplitude horaire**. Les accueils de loisirs sont facturés au tarif habituel :

Journée avec repas = demi-journée avec repas  
Journée sans repas = demi-journée sans repas

Grille tarifaire disponible sur <https://www.paysflechois.fr/jeunesse/accueils-de-loisirs/>

Les agents du service Enfance jeunesse et loisirs restent disponibles pour vous aider dans vos démarches.

<sup>(1)</sup> Pour le site de Bazouges-Cré sur Loir, les modalités d'accueil, de réservation et de facturation sont gérées directement par l'association Familles Rurales